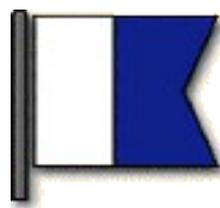




La SECURITE



Une garantie pour pratiquer sa passion par le Docteur Erick Dietrich



Check list

1. Prenez connaissance de la météo <http://www.meteo.fr/marine> avant de partir, elle est affichée à la capitainerie.
2. Vérifiez votre niveau de carburant avant le départ.
3. Jetez un dernier coup d'œil sur la carte avant de larguer les amarres.
4. Suivez avec régularité l'entretien de votre moteur.
5. Prévenez vos proches de votre programme de navigation et de ses changements éventuels, informer les points de contrôles de votre passage
6. Soyez bref sur le canal 16 de sécurité de la VHF.
7. Vérifiez le bon état de vos fusées de détresse et leur date de péremption.
8. Equipez les enfants d'un gilet ou d'un harnais.
9. Déposez vos déchets dans les conteneurs du port.

Vérifiez que vous avez bien à bord le matériel de sécurité correspondant à votre catégorie de navigation.

Préparer une plongée ou une sortie en mer est essentiel pour la sécurité. Cela ne se limite pas à la connaissance des diverses règles de sécurité. Il faut savoir en fonction du type de plongée (loisirs, formation, épave, tombants, exploration, réalisation d'un film ...) et de la personnalité des plongeurs, déterminer les différents paramètres de la plongée.

La sécurité, c'est aussi une question d'attitude et de comportement basée sur trois grands principes :

La formation des encadrants et des plongeurs

La planification de la plongée

La prévention

1/ La loi et l'arrêté de 1998 modifié 2000

L'arrêté du 22 juin 1998 modifié 2000 relatif aux règles techniques et de sécurité dans les établissements organisant la pratique et l'enseignement des activités sportives et de loisirs en plongée autonome à l'air fixe des règles de sécurité minimum mais très insuffisantes dans la pratique. Il est nécessaire de respecter textuellement ces consignes pour éviter en cas d'accident de voir sa responsabilité pénale et civile engagée. D'autres règles et consignes seront à respecter pour être en cohérence avec son éthique et offrir aux plongeurs le plus de sécurité possible.

Si l'article 3 fixe la responsabilité du Directeur de plongée (*La pratique de la plongée est placée sous la responsabilité d'un directeur de plongée présent sur le site qui fixe les caractéristiques de la plongée et organise l'activité. Il s'assure de l'application des règles définies par le présent arrêté*) il n'en reste pas moins qu'il sera dans la responsabilité finale du guide de palanqué de décider si la plongée peut-être pratiquée en toute sécurité (Art. 7. - *Le guide de palanquée dirige la palanquée en immersion. Il est responsable du déroulement de la plongée et s'assure que les caractéristiques de celle-ci sont adaptées aux circonstances et aux compétences des participants*). Le directeur de plongée et les guides de palanquée doivent travailler en harmonie pour assurer aux plongeurs la sécurité qui leurs permettra de vivre pleinement leur passion. La responsabilité du moniteur et/ou guide de palanquée est engagée dans toutes les activités d'enseignement ou d'exploration. Il a une obligation de moyens et non de résultat. Pour que sa responsabilité soit retenue il faut qu'il y ait une faute qui leur soit imputable.

Sa responsabilité (GP) va de la prise en charge jusqu'au retour de plongée. Il est obligé, avant la plongée, d'assurer une sécurité suffisante aux plongeurs en veillant au choix et à l'itinéraire de la plongée, à l'horaire et à l'examen des conditions météo, aux aptitudes morales et physiques de chacun des participants. Pendant la plongée, il doit prendre les précautions nécessaires pour assurer la sécurité de son groupe.

Le plongeur doit signaler ses véritables capacités techniques et physiques et indiquer toute anomalie passagère (fatigue, peur, etc.). Il doit se conformer aux consignes du moniteur.

En fonction de la législation en vigueur le guide de palanquée et/ou le Directeur de plongée vérifieront le niveau de pratique des plongeurs, ses prérogatives (possibilité d'actions conférées par la possession d'un brevet ou d'une qualification) qui permettent d'avoir une idée de ses compétences (savoir-faire et savoir-être qui permettent d'exercer ses prérogatives). Les plongées de réadaptation permettent justement de vérifier les compétences des plongeurs que l'on ne connaît pas.

Sur un plan légal et administratif et en fonction de la législation, il convient de vérifier si le plongeur possède : sa licence, son certificat médical, une autorisation parentale pour les mineurs.

Le guide de palanquée prendra connaissance du carnet de plongée qui reflétera plus que les niveaux l'historique des plongées permettant au guide de palanqué de se faire une idée sur les compétences du plongeur.

2/ Sécurité et Equipement des Plongeurs

Même si l'arrêté dans son article 10 fixe : L'équipement des plongeurs (sauf dans les piscines ou fosses de plongée dont la profondeur n'excède pas 6 mètres, les plongeurs évoluant en autonomie et les guides de palanquée sont équipés chacun d'un système gonflable au moyen de gaz comprimé leur permettant de regagner la surface et de s'y maintenir, ainsi que des moyens de contrôler personnellement les caractéristiques de la plongée et de la remontée de leur palanquée. En milieu naturel, le guide de palanquée est équipé d'un équipement de plongée muni de deux sorties indépendantes et de deux détendeurs complets. Les plongeurs en autonomie sont munis d'un équipement de plongée permettant d'alimenter en gaz respirable un équipier sans partage d'embout) ;

Il reviendra au guide palanqué de :

- Vérifiez le matériel des plongeurs surtout si ce n'est pas le matériel du club et de vérifiez en fonction du niveau de plongeurs s'il est en conformité avec le texte réglementaire.
- D'être en règle avec les contrôles des bouteilles, TIV, ainsi que les contrôles du service des mines (voir annexe 1).

Tant pour les guides de palanquée, que pour tous les plongeurs pratiquant la plongée en autonomie, nous conseillons aux autonomes plongeant en milieu naturel l'équipement suivant :

- un STAB
- deux sorties indépendantes munies d'un détendeur et d'un manomètre
- un Octopuss sur une des sorties
- les moyens de contrôler les caractéristiques de la plongée
- un compas
- des tables de plongée
- un parachute de palier
- un avertisseur sonore (sifflet au stab ou Dive Alert)
- un couteau

Le nombre de plongeur à la dérive est en augmentation. Le plus souvent, il s'agit d'erreurs humaines que l'on peut facilement prévenir : plongeurs non équipés de matériel de sécurité (parachute, lampe, miroir) ; un bateau non manœuvrable ; le manque d'expérience des plongeurs et surtout les changements de condition météo (vagues, courant, brouillard) qui peuvent varier considérablement le temps d'une plongée et transformer une plongée loisir en plongée à risque.

C'est donc au guide de palanquée et/ou au Directeur de plongée d'imposer aux plongeurs, bien entendu avec cohérence et discernement en fonction du type de plongée, l'équipement de sécurité adapté au type de plongée envisagée : facile, dérivante, profonde, au départ d'un bateau, en pleine eau, épaves

→ **Le Kit de sécurité de base** en sus de la liste ci-dessus que tous les plongeurs devraient posséder dès le niveau 2 (voir en fin des annexes) :

- Un Parachute DSMB ferme ne se dégonflant pas en surface avec bandes réfléchissantes et un Moulinet, contenant au moins 50 mètres de fil en remplacement ou en plus du parachute de palier.
- Un miroir de signalisation en plastique (avec trou de visée)

Dès les niveaux d'autonomie

- Une lampe à éclats type ou une lampe étanche Glo-Toob qui peut se fixer sur le stab ou le parachute (Lampe qui possède divers modes d'éclairage, dont le fameux S.O.S. Autonomie 30-80 heures selon le mode choisi).
- un Tube étanche utilisé pour stocker les Stylo lance-fusées, lance des mini-fusées, des Fumigène qui brûlent environ 20 secondes, persistent 90 secondes et sont visibles à environ 4 km en l'absence de vent à utiliser de préférence lorsque l'on aperçoit un navire ou un hélicoptère, nous préférons ces systèmes aux marqueurs fluorescents . l'efficacité est variable.

Le guide de palanquée pensera à indiquer aux plongeurs et en fonction des plongées la protection thermique suffisante. Les pertes thermiques sont très importantes même dans de l'eau à 25 degrés Celsius.

Toujours dans un esprit de prévention, il est facile :

- d'avoir un tube d'écran total dans la poche du stab, pour protéger les parties du corps de toutes brûlures (visage, oreilles, main, bras, coup, etc.)
- d'avoir une vieille paire de lunettes de soleil, pour éviter l'ophtalmie, due à la réflexion du soleil à la surface de l'eau
- de s'hydrater régulièrement en accrochant une gourde souple type Camelbak de 1-3 litres sur le bloc. L'hydratation facilite une bonne décompression et en cas de dérive en surface les pertes d'eau sont très importantes, et réduisent d'autant les chances de survie.

3/ Planification d'une plongée

3-1/ Préparer la plongée (annexe 2)

- Contacter la météo
- Type de plongée
- Courants
- Marées
- Température

- Visibilité
- Passage de bateaux
- Zone de pêche
- Zone de danger
- Réserve

3-2/ Prendre les numéros

- Pompiers
- Médecin fédéral
- Caisson hyperbare
- CROSS et SNSM
- Station de gonflage

3-3/La sécurité, matériel d'assistance et de secours

La Sécurité des Plongeurs comme prévue article 8, titre 3

- 1/ un moyen de communication permettant de prévenir les secours (téléphone portable, VHF)
- 2/ une bouteille d'oxygène gonflée d'une capacité suffisante pour permettre, en cas d'accident, un traitement adapté à la plongée, avec manodétendeur et tuyau de Raccordement au BAVU et nous conseillons un aspirateur de mucosités
- 3/ Un BAVU (ballon autoremplisseur à valve unidirectionnelle) avec sac de réserve d'oxygène
- 4/ de l'eau douce potable non gazeuse
- 5/ une trousse de secours (annexe 3)
- 6/ une couverture isothermique
- 7/ une bouteille d'air de secours équipée de son détendeur et nous conseillons avec son STAB
- 8/ Une bouteille au palier avec plusieurs détendeurs
- 9/ un moyen de rappeler un plongeur en immersion depuis la surface, lorsque la plongée se déroule en milieu naturel, au départ d'une embarcation
- 10/ un jeu de tables permettant de vérifier ou de recalculer les procédures de remontées des plongées réalisées au-delà de l'espace proche
- 11/ une tablette de notation

3-4/ Sécurité individuelle et du navire en navigation

Les matériels et équipements nautiques des plongeurs sont conformes à la réglementation en vigueur et correctement entretenus :

- 5^{ème} catégorie plaisance, Pavillon Alpha (rouge/blanc/rouge), Système fixation des bouteilles, Radio VHF marine, jumelles, Cartes marines de la zone, phare puissant (pour recherche de nuit), le pavillon national
- 1 gilet de sauvetage par personne
- 1 bouée de sauvetage avec feu de retournement
- 3 feux rouge automatique à main
- 1 miroir de signalisation
- 1 lampe électrique étanche
- 3 fusées à parachute & 2 fumigènes (nous les conseillons même en côtière)
- 1 seau rigide
- Système permettant d'obturer un trou
- Extincteurs
- Outillage et matériel pour petits dépannages
- Différents bouts
- Un dispositif de pompage
- Une ligne de mouillage fixe, ancre et chaînes adaptées, parachute de relevage
- 1 sonde à main ou un sondeur
- Informations nautiques et documentation réglementaires
- Nous vous conseillons d'avoir un compas et un GPS

3-5/ Programmer la plongée

1/ Déterminer les palanquées, les guides, les assistants en fonction du nombre de plongeurs et de leurs qualités, capacités, affinités etc.... Le guide de palanquée et/ou le directeur de plongée tentera d'équilibrer la palanquée en fonction du niveau des plongeurs, des souhaits de chacun, du nombre, des affinités et définir les binômes. C'est le plongeur le moins expérimenté, le moins entraîné, qui déterminera les limites de la plongée.

2/ Déterminer le temps et la profondeur

3/ Déterminer les rotations des palanquées

4/ Déterminer s'il s'agit d'exploration ou de technique

4/ Briefing avant la plongée

Bref rappel préventif si nécessaire sur le mode de vie (repos suffisant, alimentation équilibrée, ni alcool, ni automédication) et sur la formation qui doit être de bonne qualité (théorie, pratique, exercices de sécurité, condition physique générale).

Demander aux membres de la palanquée de vérifier le fonctionnement des différents gilets des plongeurs, ainsi que l'emplacement du STAB de secours et du matériel de premier secours, de la bouteille au pendeur avec son araignée, le bout éventuellement prévu pour les paliers avant de partir en plongée.

Chaque plongeur doit connaître très précisément :

- . les membres de sa palanquée et son binôme,
- . le but de la plongée (exploration, exercices, photographie...), nous en profitons pour donner des repères d'orientation
- . ses caractéristiques (clarté, température, courants, faune, flore...)
- . la profondeur et la durée maximales de la plongée
- . les rôles dans la palanquée (chef de palanquée, serre-file, positions, binômes...)
- . les procédures de remontée (rappel sur la sécurité en remonté : vitesse, paliers de sécurité, pas de Valsalva, le 360°...)
- . la signification des signes utilisés (signes d'usage courant, éventuellement signes particuliers liés à cette plongée), signalement de 120 ou 100 bars, des 50 bars
- . les moyens de rappel des plongeurs (dans le cadre de la palanquée et depuis la surface)
- . les procédures à respecter en cas de perte de vue d'un plongeur, pour lui comme pour le reste de la palanquée
- . l'ordre et la méthode de mise à l'eau,
- . la récupération des plongeurs (au bateau, avec parachute)
- . les solutions de rechange prévues concernant le déroulement de la plongée
- . l'utilisation d'un bout ou d'une ligne de vie

Profitez de ce moment convivial qui permet aux plongeurs d'échanger pour les intéresser, les captiver et leurs donner envie de découvrir tout en leur expliquant que le milieu n'est pas DANGEUREUX mais qu'il faut simplement le connaître.

On peut en profiter pour parler de la faune et de la flore, des espèces qui représentent un danger et des règles de la protection de l'environnement (attention aux palmes sur les fonds, règles d'approche de la faune : silence, pas de lumière, pas à contre-courant, en ne s'interposant pas entre les espèce et le soleil...).

→ Dangers dus à l'intervention de l'homme :

- 1 - Lignes et filets perdus (accrochage dans la robinetterie).
- 2 - Les épaves (nuage de vase et ferraille qui risque de se briser), les grottes...
- 3 - Les bateaux (les hélices, ainsi que la quille des voiliers).
- 4 - Les explosifs.

→ Danger dus à la faune et à la flore :

- 1 - Animaux vénéneux (à ne pas consommer)
- 2 - Animaux venimeux, agresseurs éventuels (rascasse, murène, congre, poisson-pierre)
- 3 - Les algues, laminaires (enlacement dans la robinetterie).
- 4 - Coraux (brûlures) dans les mers chaudes, cônes...

Ne pas oublier de s'hydrater avant et après la plongée. Chacun doit s'assurer qu'il est suffisamment en forme pour cette plongée ; au moindre doute, il faut le dire et envisager de renoncer.

Le briefing et la prise en compte de la sécurité ne doivent pas être présentés en infiltrant la peur et l'obligation mais sous une forme ludique et pédagogique qui permet de comprendre que le rêve est possible si la sécurité est présente.

5/ Avant la mise à l'eau

→ Ne pas hésitez à rappeler certaines consignes de sécurité, à identifier clairement les palanquée et les binômes, à demander à chaque plongeur de vérifier l'ensemble de son matériel, si le STAB se remplit bien, si la purge fonctionne et de respirer deux à trois fois dans son détendeur en regardant son manomètre.

→ Le moniteur et/ou guide de palanquée est le premier à l'eau et le dernier à sortir

→ Le guide de palanqué toujours devant, ne jamais descendre plus profond que lui à la descente, ne jamais monter plus vite que lui

→ Rappeler aux binômes qu'ils doivent toujours rester proches et se surveiller, la palanquée : RESTE GROUPEE

→ Rappeler les consignes en cas de perte de palanquée

→ Précisez à nouveau si vous voulez qu'ils vous annoncent les 120 bars ou les 100 bars, insister sur l'indication de la réserve, les règles de remontée (paliers, paliers de sécurité, parachute, remonté le long du bout, vitesse de remontée, en soufflant pour éviter la surpression pulmonaire, pas de Valsalva à la remonté, les 360°)

→ Indiquez si une fois l'immersion réalisée, on se retrouve en surface ou à trois ou cinq mètres, dans tous les cas rappelez aux plongeurs de vérifiez s'il n'y a pas de fuite

→ Si vous ne connaissez pas les plongeurs : vérification du lestage en surface (trop de lestage risque d'essoufflement et d'endommagement des fonds, surconsommation d'air)

→ Ne jamais forcer ses tympans.

→ Rappel des procédures de paliers : le palier de sécurité, faire les paliers dans de bonnes conditions en respectant l'ordinateur qui pénalise le plus, si plongée profonde faire des paliers en mètres à 21, 18, 15, 12, puis ceux à 9, 6, 3.

6/ Vigilance pendant la plongée

1 – Surveillez les plongeurs, les binômes (la quantité de bulles qui permet de penser à un essoufflement, un début de narcose, un plongeur accroché dans un filet ou dans la ferraille lors d'une visite d'épave).

2 - Respecter les paramètres profondeur/temps, prévus avant l'immersion.

3 - S'il y a du courant, faites votre plongée contre le courant en partant, pour pouvoir revenir avec le courant.

4 - Ne vous approchez pas des filets ou des lignes de pêche.

5 - Ayez vos instruments en permanence à portée de main de façon à pouvoir faire un contrôle rapide des paramètres profondeur, temps et manomètre.

- Revenez au «Bout» impérativement pour faire vos paliers en toute sécurité.

7 - N'oubliez pas «le tour d'horizon» lorsque vous approcher des 3 mètres, pensez aux voiliers qui ne font pas de bruit et dont la quille fait souvent plus de 3 à 4 mètres de hauteur.

8 - N'oubliez pas le signe OK en arrivant en surface pour signaler au bateau que tout va bien. (en lac, le signe se fait en direction de la berge, vers l'endroit où se trouve le responsable de plongée.

8/ débriefing, après la plongée

- 1 - Notez «l'heure de sortie» et le «GPS», le temps et la profondeur
- 2 - Déséquipez-vous rapidement en rangeant correctement votre matériel
- 3 - Soyez attentif aux éventuelles puces ou moutons, migraines ou signes physiques, si cela était le cas, prévenez le directeur de plongée.

On profite du débriefing pour parler de l'exploration ou des exercices, le guide de palanquée en profite pour faire des remarques constructives, parler de la faune et de la flore, d'écologie, de plongée, de techniques.

Toute plongée en scaphandre se termine avec un excès d'azote dans les tissus, même après une remontée normale et le respect des paliers. Un effort violent ou durable perturbe l'évacuation de cet excès d'azote et peut causer une maladie de décompression, le plus souvent sous forme de « bend ».

→ **Pas d'effort** (Pas d'effort à la remontée, pas de Valsalva, pas de sport pendant 2 :00 H ; pas d'apnée pendant 6 :00 h ; attention à l'altitude entre 6 et 12 :00 H voir 24 :00 H pour l'avion). Si l'effort est inévitable, il faudrait le retarder ou le partager dans toute la mesure du possible (se relayer pour relever l'ancre, morceler la charge lors du transport du matériel...).

9/ Les Risques fréquents à surveiller par les Guides de Palanquées

9-1/ Stress et plongée

Stress → des réactions inadaptées, illogiques et dangereuses → risque de noyade, suppression, ADD

Prévention : savoir qui est le plongeur, le manque de technique, situation nouvelle, types et conditions de plongée → savoir adapter les plongés à la personne et créer un environnement sécurisant

9-2/ les oreilles

A la descente : risque barotraumatique avec acouphènes, bourdonnements, sifflements, DOULEUR et risque de perte partielle de l'audition ATTENTION si troubles de l'équilibre → atteinte de l'oreille interne → urgence médicale

A la remonté : Vertige alerno-barique → vertige et désorientation

ADD de l'oreille interne : vertiges essentiellement après la plongée, pas de douleur + autres signes

Donc à la descente : ralentir si nécessaire, surveillance si problèmes en pleine eau (vertige, comportements inadéquates, grosses difficultés d'équilibrage) → remonter de quelques centimètres, calmer, si ne passe pas, procédure de remonté de toute la palanqué. En cas de doute : difficulté à distinguer le simple mal de mer, du vertige alerno-barique et de l'ADD de l'oreille interne → Protéger (couvrir, position demi-assise) – Secourir (O2, H2O, voir aspégic, torental)

9-3/ Essoufflement : respiration superficielle, le guide de palanquée voit une augmentation de la production de bulles → détresse ventilatoire => Risque : noyade, surpression, ADD

Causes favorisantes : Effort, stress, manque de technique, détendeur mal réglé, le froid

Faire cesser l'effort, Remonter de quelques mètres, Faire diminuer le stress et calmer le plongeur, Le forcer à expirer

Si ne se calme pas et manomètre bas → arrêter la plongé, rappeler la palanquée

9-4/ La Narcose

Ce que le Guide de palanquée perçoit : réponse inadaptée, attitude incohérente, non-respect des consignes

Facteurs favorisants : vitesse de descente trop rapide, fatigue, descente dans le bleu, efforts musculaires +++

Toujours penser que le Froid, le Courant, le Stress sont autant de facteurs augmentant l'essoufflement et la consommation.

10/ Procédures d'urgence

La sécurité, c'est le savoir-faire et la maîtrise dans l'action à mettre en place face à un problème, Garder son Calme, Se Poser en tant que Leader sans s'imposer, ne pas confondre précipitation et rapidité.

CAT devant un accident de plongée

Protéger – Alerter – Secourir

Pour les premiers secours ADD ou SP → Même Procédure

En cas de doute → Agir comme si ADD déclarée

1/ Protéger

2/ Alerter : Pour les secours : 112 avec portable, en mer par le CROSS (VHF : canal 16 ou BLU : Fréquence 2 182 kHz) – Attention ne commettez pas l'erreur de tentez de téléphoner directement au caisson ou à l'hôpital, passer par le service régulateur pour gagner du temps (le 15) car tous les autres appels vous serez renvoyés sur le 15, donc perte de temps, pour le garde côte téléphonez au 16.

Procédure d'appel sur un bateau : VHS – canal 16

- Soit un MAYDAY si l'état de la victime est la mort apparente
- Soit un PAN PAN si la victime sur le bateau commence à tousser

Mayday (répétez 3 fois) suivi de « ICI TITUS(le nom du bateau) » (répétez 3 fois) et identifiez en alphabet international « Tango – India – Tango – Uniform – Sierra » -- puis →

1/ Position ou amer

2/ Nature du problème : avons un plongeur qui ...

3/ Nombre de passagers à bord

4/ Secours demandés

5/ Intentions du responsable de bord

6/ Renseignements pour faciliter les secours ... SILENCE RADIO POUR TOUT LE MONDE

En général le CROSS interrompt la communication afin d'établir une liaison avec le centre hyperbare le plus proche. C'est ce dernier qui en regard de votre information décidera de l'urgence d'évacuer le plongeur et des moyens les plus adaptés pour le faire :

Lors de la liaison avec le centre hyperbare indiquer :

- nom prénom de l'intéressé
- symptômes déclarés par l'intéressé ou constatés
- mesures prises
- profil de la plongée heure d'immersion profondeur temps particularités état de la mer présence de courant, température, type de plongée : balade, école vitesse de remontée ; paliers, heure de sortie.

3/ Secourir → O2 + aspirine + Hydrater + réchauffer

- sortir la victime (ne jamais ré immerger) et remonter la victime, vérifier si les secours ont été appelés, la déséquiper
- gestes de premiers secours : réchauffer, libérer les VAS, vérifier : conscience, ventilation, circulation,
- fiche d'évacuation : circonstance, paramètres de plongée, composition palanquée
- surveillance de la victime et des autres membres de la palanquée
- poursuite du traitement jusqu'au caisson

Faire le Bilan → Arbre de Décision (annexes 4) pour mettre en place réanimation cardio-respiratoire avec Inhalation ou Insufflation O2 à 100 % à 15 litres par minute.

Plongeur perdu : avec le respect de la règle des binômes, de la surveillance et surtout du respect de procédure en cas de perte de palanquée, ce cas de figure ne devrait pas exister. Les secours vont donc être organisés à partir de cette règle des UNE minute car si elle est respectée au moins par le plongeur qui remonte, la minute permet de rapidement localiser le plongeur égaré.

Dès qu'un plongeur remonte à la surface seul :

- Localiser le point de remontée
- Tenter de localiser les bulles du plongeur
- Demander au plongeur depuis combien de temps il a perdu son binôme : plus la période est longue, plus il faut élargir la zone de scrutation.

1/ Si au bout de 3 minutes pas de bulles → rappel des plongeurs

2/ Si les bulles sont localisées, guider le plongeur au-dessus des bulles de son binôme.

Le plongeur doit attendre à la surface en flottabilité positive

Si au bout de 3 minutes le plongeur ne fait toujours pas surface → le rappel des plongeurs à la surface

Recherche des bulles, si bulles → constituer une équipe expérimentée et l'envoyer à sa recherche

Si 10 minutes après le rappel des plongeurs le plongeur est toujours manquant contacter les services d'urgence.

11/ Problème avec l'embarcation

Lorsque les plongées sont effectuées à partir d'une embarcation, plusieurs problèmes peuvent survenir :

- panne de moteur (le plus fréquent !)
- incendie à bord;
- naufrage.

11-a/ Panne de moteur

La panne de moteur n'est pas nécessairement une urgence !

11-b/ Incendie à bord

S'il y a incendie à bord du bateau :

- ordonnez aux passagers de porter une ceinture de sauvetage ou un VFI
- tentez d'éteindre l'incendie en utilisant l'extincteur à bord du bateau
- contactez les services d'urgence.

11-c/ Naufrage

Si vous avez un accident et que le bateau coule :

- ordonnez aux passagers de porter une ceinture de sauvetage ou un VFI
- contactez les services d'urgence
- tentez de colmater l'entrée d'eau dans l'embarcation
- si vous ne pouvez pas colmater la fuite, il faut quitter l'embarcation et s'en éloigner afin d'éviter qu'elle vous entraîne

- si l'embarcation reste à la surface, restez à proximité, ça sera plus facile aux services d'urgence de vous récupérer.

→ Pour contact avec les services d'urgence, Mayday ou Pan Pan comme ci-dessus

Et toujours la prévention :

Avant d'entreprendre toute navigation en mer, vous devez armer votre bateau. L'importance de ce matériel varie selon les caractéristiques du navire et la catégorie de navigation. Vous devez également avoir équipé votre bateau du matériel de sécurité obligatoire pour la catégorie de navigation mentionnée sur le titre de navigation, dans la limite de la catégorie maximale autorisée pour le navire.

Description	Distances typiques
Miroir	10000 m
Fusées	4401-9328 m
Torches	975-8962 m
Lampe à éclats sur drapeau jaune	1666-4639 m
Drapeau Jaune	279-3148 m
Drapeau orange ou rouge	206-1591 m
Parachute type DSMB	201-1191 m
Deux bouées	132-1153 m
Drapeau noir	244-832 m
Plongeur dans l'eau	254-678 m
Tete du plongeur	197-230 m

Et



1



2



3



4



5



6



7



8



9



ARRAKIS
Adventure Team
Créateur d'Aventures